PRÉFECTURE
DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Laboratoire central de la préfecture de Police

Dans le cadre de l'organisation intégrée de la préfecture de Police (PP), le LCPP a pour mission essentielle de contribuer, en étroite concertation avec les autres directions de la PP, à la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques incendies, explosifs, chimiques, qu'ils soient chroniques, accidentels ou provoqués.

Il concourt à cette sécurisation par ses activités de déminage, d'expertise chimique, biologique et radiologique (CBR), de police scientifique, d'analyse environnementale, de prévention incendie tout en effectuant des travaux de recherches appliquées. Le LCPP assure ainsi un continuum unique entre le terrain, le laboratoire et la prévention.

Service commun d'intérêt local, le Laboratoire central, composé de plus de 190 personnels scientifiques, techniques et administratifs, est financé par le budget spécial de la Ville de Paris à hauteur de 19 M€ environ.

Pour assurer ses missions, le Laboratoire central déploie ses activités selon les axes suivants.

Intervention et enquêtes sur site

Le LCPP met en œuvre 3 permanences opérationnelles 7 jours/7 et 24h/24 et une unité d'intervention :

- **permanence déminage** : elle intervient lors de la découverte de munitions, d'objets, de véhicules suspects, lors d'attentat ou de tentative d'attentat par explosifs (1800 interventions/an). Ce service vient également en appui de la brigade de recherche et d'intervention dans sa configuration de brigade anti-commando à Paris et en appui du RAID en petite couronne ;
- **permanence incendie-explosion** : elle est sollicitée principalement pour conduire les enquêtes techniques après les incendies, les explosions, les chocs électriques afin d'en déterminer l'origine et la cause (700 interventions/an) ;
- **permanence chimie, biologie et radiologie** : elle est chargée d'assurer la mise en œuvre d'une unité mobile d'analyses en appui aux forces de police et de secours afin, principalement, de détecter, voire d'identifier en urgence des substances chimiques, biologiques et radiologiques afin d'en évaluer la dangerosité (130 interventions/an). De plus, le laboratoire assure l'enlèvement en urgence, le tri et l'élimination de produits dangereux abandonnés sur la voie publique ;
- **unité « intervention, prélèvement et pollution »** : elle est chargée d'identifier et de caractériser l'origine d'une pollution chimique induisant un risque chronique en réalisant des mesures et des prélèvements.







Lors **d'accidents de grande ampleur**, la capacité combinée des équipes d'intervention et du laboratoire permet d'évaluer, de rechercher et caractériser les polluants chimiques ou particulaires dans l'air, l'eau et les sols en cas de pollution avérée ou suspectée et notamment lors d'incendies, de déversements ou de dispersions accidentels ou malveillants. Le LCPP peut évaluer la dispersion de polluant atmosphériques afin de guider les opérations de prélèvements et de contribuer à l'estimation des risques.

Le LCPP fait partie du pôle urgence (évaluation du risque immédiat) du réseau national des laboratoires « BIOTOX-PIRATOX-PIRATOME » depuis plusieurs années et deux de ses experts sont membres du conseil scientifique du réseau.

Le LCPP est l'une des composantes mobilisables du Détachement Central Interministériel d'Intervention Technique (DCI-IT) en charge de la lutte contre les menaces terroristes de nature nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (NRBC). Ses experts sont référents techniques de l'échelon permanent de coordination dans le domaine des produits chimiques.

39 bis, rue de Dantzig 75015 Paris – 33 (0)1 55 76 23 05
pp-labcent@interieur.gouv.fr

Édition – septembre 2022

Analyses, modélisations et expertises

Les équipes d'intervention s'appuient, sur des personnels disposant de fortes compétences scientifiques et des équipements de laboratoire de pointe :



- **analyse physico-chimique** : réalisation d'analyses d'explosifs, de résidus d'incendie, de prélèvements d'eau, d'air, de sols, de poussières et plus généralement de toute substance inconnue. 3 laboratoires d'analyses sont spécialisés respectivement dans l'identification et la recherche de traces, dans le dosage de composés organiques et dans le dosage de substances inorganiques.
  Une des expertises majeures des équipes est l'identification des produits inconnus. Pour ce faire, le laboratoire développe de nouvelles méthodes d'analyses et d'identification et adapte ses moyens analytiques au dosage de nouvelles substances.
  Les laboratoires de chimie sont accrédités par le COFRAC selon la norme ISO/IEC 17025, (accréditation n°1-1350, portée disponible sur www.cofrac.fr).
- **modélisation et expertise :** réalisation de travaux scientifiques, de modélisations et d'expérimentations de grande ampleur pour notamment caractériser les risques liés à l'incendie, le comportement des foules, la dispersion atmosphérique et contribuer au renforcement des capacités d'intervention de la BSPP.
  Réalisation d'expertises de matériaux, d'équipements et d'installations électriques impliqués dans des incendies.



Le LCPP met son expertise au service des différents services de l'État dans le domaine de l'incendie, des pollutions et des explosions. Il compte plus de 10 experts de justice régulièrement sollicités.

Prévention et formation

Fort de son expérience, le LCPP mène des actions de prévention dans les domaines suivants :



- **prévention des risques incendie** : participation à plus de 1100 visites par an d'IGH et d'ERP, afin d'émettre un avis, dans le cadre des commissions de sécurité incendie ; étude de 3500 permis de construire par an, pour la sécurité incendie, lors de la conception du projet ou l'aménagement d'un bâtiment ; contribution à l'élaboration de textes réglementaires et de guides dans le domaine de la sécurité incendie.
- **inspection de sécurité des équipes du déminage** lors des grandes manifestations au côté des équipes cynotechniques de la PP (600/an) ; examen et prescription concernant les conditions de sécurité à mettre en œuvre lors des spectacles pyrotechniques (250/an).

Le LCPP organise et réalise des formations dans ses domaines de compétence (déminage, engins explosifs improvisés, risques chimiques, intoxication au monoxyde de carbone, modélisation du désenfumage...).
De plus, le LCPP peut réaliser des prestations payantes dans certains de ces domaines.

Recherche, innovation et partenariat

Afin d'anticiper les nouveaux risques, d'améliorer les méthodes d'investigation et de faire progresser la prévention, le LCPP réalise des actions de recherche et de développement en étroite coopération avec de nombreux partenaires tant nationaux qu'internationaux (universités, entités diverses publiques ou privées, IRCGN, SNPS, CSTB, CEA, ISL, DGA, etc.). A ce titre, le LCPP encadre et finance des travaux de doctorat.

Qualité, santé, environnement

Dans le domaine de la qualité, le LCPP est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 et mène une démarche de triple certification sur les référentiels ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001.



39 bis, rue de Dantzig 75015 Paris – 33 (0)1 55 76 23 05
pp-labcent@interieur.gouv.fr

Édition – septembre 2022